



COLLECTIF FEMINISTE
CONTRE LE VIOL
VIOLS FEMMES INFORMATIONS
N° national 0 800 05 95 95
APPEL GRATUIT / ANONYME / LUN-VEN 10H-19H

CIDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Paris



Fédération
des acteurs de
la solidarité



FNCIDFF
Fédération nationale des CIDFF

INSTITUT en centre
généraliste
WOMEN
SAFE & CHILDREN



MOUVEMENT
DU NID
FRANCE

SOLIDARITÉ
Femmes



COMMUNIQUE DE PRESSE

GRENELLE DES VIOLENCES CONJUGALES, UN AN APRÈS : UN BILAN EN MI-TEINTE POUR LES ASSOCIATIONS

Paris le 3 septembre 2020

Un an après le lancement du Grenelle des violences conjugales le 3 septembre 2019, les associations rendent public un premier bilan des mesures gouvernementales.

La concertation des associations de défense des droits des femmes permet de mettre à jour un **bilan mitigé s'agissant de l'avancée des mesures issues du Grenelle.**

S'il faut saluer que deux tiers des annonces ont été mises en place ou engagées, les associations soulignent que **les mesures les plus coûteuses** (par exemple le financement de nouvelles structures dédiées à la prise en charge sanitaire psychologique sociale des femmes victimes sur le modèle par exemple de la Maison des Femmes de Saint-Denis ou de l'Institut Women Safe) **restent encore en suspens** alors que les mesures législatives ne nécessitant pas de moyens supplémentaires ont, elles, été adoptées.

Alors que la crise sanitaire et le confinement ont pu ralentir l'avancée des mesures, **la crise, à laquelle les associations ont été aussi fortement confrontées, a révélé les angles morts du Grenelle**, en particulier le manque d'hébergements spécialisés pour la mise en sécurité des femmes victimes de toutes formes de violences ou le besoin de solutions de signalement discrètes. Parmi les oubliés également des mesures annoncées : les familles et enfants des victimes trop peu pris en compte au cours du Grenelle.

Si les mesures annoncées à l'issue du Grenelle des violences conjugales ne suffiront pas à mettre fin aux violences faites aux femmes, ni aux féminicides, les associations insistent sur le besoin d'un suivi appuyé et transparent sur leur mise en œuvre.

Les associations le disent et soutiennent depuis plusieurs années : **il est essentiel de mettre les moyens contre les violences faites aux femmes pour mieux prévenir et protéger.** Un rapport de la commission des finances publié le 27 août dernier le confirme : les moyens existants ne sont pas suffisants pour une politique d'envergure de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les associations d'écoute, d'accompagnement et de mise en sécurité des femmes victimes de violence sont toujours débordées de demandes. Les vies de femmes et parfois de leurs enfants sont en jeu.

Centre Hubertine Auclert, CIDFF Paris, Collectif féministe contre le viol, En avant toute(s), Fédération des acteurs de la solidarité, FNSF, FNCIDFF, Fondation des Femmes, FIT Une Femme un toit, Institut Women Safe, La Maison des Femmes de St Denis, Le Mouvement du Nid, Union des Familles de victimes de féminicides.